



La DEPF examine les opportunités d'une intégration économique avérée

L'UMA, un levier pour libérer le potentiel des pays du Maghreb

Kawtar Tali
ktali@aujourd'hui.ma

Il est opportun de procéder à la réalisation de projets de développement d'envergure régionale dans des secteurs stratégiques tels que la finance, le tourisme et l'énergie.

Le tableau est fade. Les échanges commerciaux entre le Maroc et les pays du Maghreb restent en deçà des attentes. Ils ne représentent que 2% du commerce total du Royaume, ce qui équivaut à un volume de 15,2 milliards de dirhams atteints en 2018. Ces chiffres, qui interviennent 20 ans après l'adoption du projet de l'Union du Maghreb Arabe, démontrent l'échec de ce dispositif à intégrer économiquement cette zone géographique qui regroupe le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. Les multiples accords signés n'ont pas réussi quant à eux à dynamiser les échanges intra-zone. Et

pourtant le potentiel est là pour ne citer que la complémentarité culturelle, linguistique et religieuse que partagent les 5 pays. Ce sont ces opportunités que la Direction des études et des prévisions financières (DEPF), relevant du ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration tient à souligner dans sa nouvelle édition de son Policy-Africa. L'analyse tend à évaluer le potentiel des relations commerciales entre le Maroc et ses partenaires relevant de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). « Cette édition du Policy-Africa a permis de cerner, moyennant une batterie d'indicateurs pertinents, les

spécificités des échanges commerciaux du Maroc avec les pays de l'UMA et les opportunités de leur diversification d'un point de vue sectoriel et géographique », apprend-on de la DEPF. Des recommandations ont été émises dans ce sens pour redynamiser l'intégration maghrébine et rendre la zone UMA plus prospère. La DEPF voit en l'Union du Maghreb Arabe un important levier pour libérer le potentiel de développement des pays maghrébins. « La vision stratégique du Maghreb devrait s'appuyer sur des objectifs quantitatifs, en termes économiques, de développement humain et de préservation de l'environnement », peut-on relever de l'analyse de la DEPF. Et d'ajouter qu'« au sein de cette vision, la dimension économique devrait acquérir une place de choix ». Pour réussir ce pari, l'harmonisation des réglementations des échanges commerciaux et investissement est de mise. La priorité étant également d'assouplir la réglementation de change, de mettre en place un système performant d'assurance des exportations et de développer la logistique et les infrastructures des transports. Les opérateurs privés du Maghreb sont, pour leur part, appelés à contribuer à ce chantier d'intégration de l'économie maghrébine. La finalité étant de créer les relais nécessaires à la pérennité des échanges commerciaux et à la libéralisation des « ambivalences de l'agenda public ». La DEPF juge également opportun de procéder à la réalisation de projets de développement d'envergure régionale dans des secteurs stratégiques tels que la finance, le tourisme et l'énergie. Les fertilisants sont également un

segment à privilégier. « Le Maghreb possède tous les atouts pour devenir la base de production d'engrais la plus compétitive au monde, ce qui le prédispose à contribuer, activement, à l'amélioration de la sécurité alimentaire au niveau de l'Afrique du Nord, voire au niveau international », fait savoir la DEPF dans son analyse. L'intégration économique du Maghreb passerait par ailleurs par un développement harmonieux des banques maghrébines en vue de soutenir la croissance économique et d'assurer une mobilisation efficiente de l'épargne régionale et son allocation optimale. Sur le plan touristique, l'intégration de l'offre Maroc-Tunisie permettrait aux deux destinations de capter davantage des flux en Méditerranée. La DEPF voit en cette complémentarité touristique un moyen d'éviter « La course au moins-disant » qui impacte lourdement les deux pays. Les zones sahariennes du Maghreb ont leur mot à dire en cette transition économique. Ce périmètre dispose d'un potentiel considérable en termes d'énergies renouvelables dont l'exploitation dans le cadre de la coopération maghrébine réduirait fortement la dépendance énergétique des pays de l'UMA non producteurs de pétrole. Ceci favoriserait également l'émergence de l'économie verte au niveau de la région. Le défi environnemental est l'un des challenges à relever au niveau de la région. A cet effet le Maghreb devrait engager des politiques d'atténuation et de recourir à des politiques innovantes d'adaptation au changement climatique. L'urgence étant de mener des actions en matière de renforcement des réseaux d'observation climatique au sein de la région et de leur interconnexion, de développement d'un système d'alerte précoce aux catastrophes naturelles et à la pollution et ainsi que de promotion des aires communes de protection et de conservation des espèces.

« L'intégration économique du Maghreb passerait par un développement harmonieux des banques maghrébines en vue de soutenir la croissance économique et d'assurer une mobilisation efficiente de l'épargne régionale et son allocation optimale.

Les opportunités du Maroc au sein du marché maghrébin



Se référant à la DEPF, plusieurs produits pourraient constituer un levier de progression de la part de marché détenue par le Maroc au sein des autres pays de l'UMA. Citons dans ce sens les voitures de tourisme et autres véhicules, les machines, appareils et matériels électriques, les articles d'habillement, les engrais, les poissons frais et en conserve et les produits alimentaires. Par ailleurs, le Maroc constitue un marché porteur pour de multiples produits originaires des autres pays de l'UMA. «*Pour les opérateurs algériens, plusieurs opportunités sur le marché marocain se profilent. Il s'agit notamment de combustibles minéraux, des produits chimiques inorganiques, des*

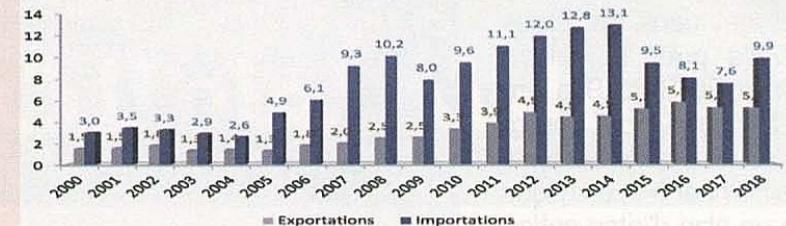
engrais minéraux ou chimiques azotés, des dattes, du cuir», souligne la DEPF. Pour les exportateurs tunisiens le marché marocain présente des opportunités en termes de machinerie, appareils et matériels électriques, vêtements et accessoires du vêtement, poissons, crustacés et mollusques, fruits frais et secs, graisses et huiles végétales ou animales. La Libye, quant à elle, pourrait renforcer sa part sur le marché marocain de gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux, de l'ammoniac, des engrais minéraux ou chimiques azotés, de l'aluminium. Les exportateurs mauritaniens gagneraient à se positionner sur le marché marocain, notamment en termes de poissons et des fruits :

Positionnement commercial du Maroc au Maghreb : Des parts importantes détenues en Mauritanie

Le positionnement commercial du Maroc au niveau du Maghreb demeure insuffisant, et ce au regard des potentialités existantes. La décomposition par pays montre que le Maroc détient une part de marché plus importante au niveau de la Mauritanie (8,8 %). En revanche, le Maroc affiche une faible présence au niveau de l'Algérie, de la Libye et de la Tunisie, avec des parts de marché inférieures à 1 %. Par ailleurs, l'Algérie est de loin le premier fournisseur du Maroc, avec une part de 70 % du total importé des pays de l'UMA, suivie de la Tunisie

(24,5 %), la Libye (5,2 %) et la Mauritanie (0,2 %). Les exportations marocaines vers les pays de l'UMA sont assez diversifiées et composées essentiellement de «machines et appareils électriques» avec une part de 9,8 % en moyenne sur la période 2010-2018, suivis du fer et acier (9,6 %), des légumes et fruits (5,6 %) et des ouvrages en métaux (5 %). Notons qu'en 2018, les importations marocaines de l'UMA ont atteint les 9,9 milliards de dirhams au moment où les exportations se sont chiffrées à 5,3 milliards de dirhams

Evolution des échanges du Maroc avec les pays de l'UMA



Sources : Office des Changes, calcul DEPF